

AKTUELL



PHOTO : PIKABAY

VIE FAMILIALE

Le congé parental à parité

Frédéric Braun

La prise du nouveau congé parental est pratiquement paritaire entre mères et pères. Cette semaine et pour la première fois, le ministère de la Famille a publié des chiffres.

En 2017, 8.631 femmes et 6.205 hommes se sont vu accorder un congé parental par la Caisse pour l'avenir des enfants. En 2018, ces chiffres étaient légèrement en baisse, avec 7.109 congés accordés aux femmes et 6.002 aux hommes.

Il faut toutefois prendre en compte les congés fractionnés et le fait que les demandes introduites en 2017 « peuvent déboucher sur un début de paiement situé en 2018 » et qui peut s'étendre « jusqu'en 2019 », comme le précise la ministre de la Famille, Corinne Cahen, en réponse à une question parlementaire cette semaine.

Peau dure et cœur tendre

Ainsi, en décembre 2018, environ 9.596 personnes ont bénéficié d'une indemnité de congé parental. Parmi eux, 4.689 ont pris le premier congé parental et 4.907 le deuxième.

Par ailleurs, en 2018, 3.183 femmes et 1.366 hommes ont bénéficié du congé parental à plein temps contre 1.163 femmes et 1.326 hommes pour ce qui est du congé parental à mi-temps. Enfin, 529 femmes et 2.029 hommes ont bénéficié du congé parental fractionné.

Quant aux branches économiques dont proviennent les bénéficiaires, les chiffres livrent quelques belles surprises. Ainsi dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou encore de la construction - secteurs traditionnellement très masculins -, beaucoup plus d'hommes que de femmes ont pris le congé parental. Dans le domaine de l'activité financière et d'assurance, la part des femmes domine avec 13,8 contre 11,5 pour cent. Pareil pour l'administration publique, où ce sont toujours majoritairement les mères qui prennent les congés.

Pour établir ces données, le ministère s'est appuyé sur les chiffres provenant de deux sources de données, issues du « datawarehouse » de l'Inspection générale de la sécurité sociale.

SHORT NEWS

EuGH: Urteil bezüglich Kindergeld

(tj) - Arbeitslose haben auch dann einen Anspruch auf Familienleistungen, wenn ihre Kinder in einem anderen EU-Land leben als sie selbst. Dieses Urteil hat der Europäische Gerichtshof (EuGH) am heutigen Donnerstag verkündet. Um Kindergeld zu beziehen, sei es nicht notwendig, dass Antragstellende eine Beschäftigung ausübten oder Geld aus der beitragsabhängigen Arbeitslosenversicherung bezögen. Im konkreten Fall ging es um einen in Irland lebenden Rumänen, dessen Antrag auf Familiengeld für seine in Rumänien lebenden Kinder für den Zeitraum von 2010 bis 2013 abgelehnt worden war. Dies mit der Begründung, dass er die dazu notwendigen Voraussetzungen nicht erfüllt habe: Er habe zu dieser Zeit in Irland weder eine Beschäftigung ausgeübt, noch aufgrund oder infolge einer Beschäftigung eine Geldleistung bezogen. Dagegen klagte der Mann und bekam vom obersten Gerichtshof Recht. Der EuGH befand, dass es für einen Anspruch auf Familienleistungen unerheblich sei, ob die Kinder einer Person im Ausland lebten oder nicht. Eine solche Person müsse deshalb auch über keine „besondere Stellung“ verfügen und sei dementsprechend nicht veranlasst, einer Beschäftigung nachzugehen.

Le nouveau forum : Expats et critique des médias

(lc) - Le numéro de février de forum démontre que même une publication mensuelle peut réagir vite à l'actualité. Ainsi, la rédaction s'est adonnée à une critique médiatique en règle en décortiquant en détail l'interview donnée par le nouveau chef du CSV Frank Engel à la radio 100,7, dans le cadre du dévoilement de son siège au conseil d'administration d'une firme de sécurité. Les techniques de déflexion et de pivot qu'Engel utilise pour esquiver les questions et pour faire porter le chapeau à reporter.lu, qui avait osé l'incriminer, sont en effet dignes d'un manuel de communication. En outre, le dossier se penche sur ces « autres immigrés » de luxe, les expatrié-e-s, qui forment une communauté solide et discrète au Luxembourg. Au menu : des analyses sur leur impact social et sur le système éducatif, ainsi que des regards posés sur comment les expats communiquent entre eux à travers les réseaux sociaux et comment ils et elles sont recruté-e-s pour travailler et s'installer au Luxembourg. Dans la partie hors dossier, des articles sur les fake news, le développement durable et l'alimentation au Luxembourg, ainsi qu'une liste de lecture sur la mondialisation vous attendent.

online

Murakami, PPP et Houellebecq

En plus de notre édition hebdomadaire sur papier, nous publions chaque jour des articles sur woxx.lu. Par exemple :

Neben der Printausgabe publizieren wir regelmäßig neue Artikel auf woxx.lu, hier einige Highlights dieser Woche:

Buchkritik: Killing Commendatore Wer Murakami mag, lechzt nach seinem magischen Realismus. In seinem neuen Roman treibt der Autor das Spiel auf die Spitze - und verliert haushoch gegen sich selbst. Flache Brüste, ein japanischer Yoda-Verschnitt und eine mysteriöse Glocke harmonieren nicht miteinander. woxx.eu/murakami

Quand les PPP sont trop chers Le nouveau lycée technique de Bonnevoie sera retardé, car les projets soumis en « partenariat public-privé » se sont avérés nettement plus chers que si le projet était réalisé par l'Etat. woxx.eu/ppp

Michel Houellebecq : Sérotonine Le livre-événement de l'année 2019 est paru en janvier - du moins en ce qui concerne le bruissement dans le landerneau littéraire français et au-delà. Pourtant, « Sérotonine » n'est pas la révélation cathartique que certain-e-s aimeraient y voir. woxx.eu/serotonine

Virtuosité débridée Le dimanche 3 février était placé sous le signe de la comédie à la Philharmonie. Sur scène, la pianiste Yuja Wang, en résidence cette année, est devenue « The Clone », dans un spectacle conçu par le duo de musiciens virtuoses et fantaisistes Igudesman & Joo. woxx.eu/yujawang